

137

Réunion du Conseil Municipal  
Séance du 30 septembre 2011  
Convocation du 21 septembre 2011

Présents = M<sup>mes</sup> DUBREUQ, DAUNES, BEAUGIER, HARI  
M<sup>rs</sup> FLAGEAT, RAMPOLDI, OLLIVIER, CASERIS, CHASSAGNAC,  
REYREAU, FAURE, CHAUSSIER,

Absents excusés = M<sup>me</sup> MARCHAND, M<sup>rs</sup> BORDERIE, BALTZER.

Lecture du compte rendu de la dernière réunion  
approuvé à l'unanimité.

### Convention pour le Presbytère

Monsieur le Maire donne lecture de la convention  
de mise à disposition conditionnelle à titre gratuit  
qui a été établie pour le prêtre du Presbytère au  
profit de l'Association Diocésaine de Périgueux.

Le Conseil Municipal, après avoir eu cet exposé,  
décide à l'unanimité des membres présents  
d'entériner cette convention.

### Convention saison 2011 - 2012 pour la salle municipale

Association "Aïeuf de Souf" = Mise à disposition de  
la salle municipale tous les mardis de 20h à 22h  
et les jeudis de 19h à 21h - Les disponibilités  
de la salle municipale à ces jours et heures seront  
effectives sous réserves d'utilisation exceptionnelles

Association "Le Petit Théâtre" = Mise à disposition de  
la salle municipale tous les lundis de 17h à 18h,  
mercredis de 14h à 15h et de 17h à 18h et les  
jeudis de 20h30 à 22h - Les disponibilités de la  
salle municipale à ces jours et heures seront  
effectives sous réserves d'utilisation exceptionnelles.

Pour les deux Associations une caution de 400€ sera déposée à la signature des conventions et les utilisateurs s'engagent à laisser les lieux dans un bon état de propreté après chaque séance.

### Chemin de Lescuretie - RALLU.

M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> RALLU ont sollicité la commune pour l'achat d'une partie du chemin rural qui traverse leur propriété - les frais de géomètre, et d'acte seront à la charge des demandeurs.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne son accord de principe à la vente de cette partie de chemin rural. Une enquête publique sera lancée, le commissaire enquêteur sera Monsieur DENOIX Bernard, Maire de Beleymas. Le prix de la cession sera de 2€ le mètre carré, tarif appliqué lors des dernières ventes.

### Courriers.

Messieurs LIDON et CHAUVAU demande la possibilité de rouvrir le chemin rural de "la Bayasse" à "Lacoste".

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour la rouverture de ce chemin.

Monsieur et M<sup>me</sup> VOLOZINSKI se plaignent de la circulation dangereuse de certains véhicules et de certaines personnes sur la piste DFC, "Les Bailles" et notamment d'un quad.

Un courrier sera envoyé à la personne concernée afin de régler le problème.

### Association Les Amis de l'École

L'Association "Les Amis de l'École" nous font part

de leur intention d'organiser une journée médiévale à la place du traditionnel carnaval. Pour cela l'Association sollicite plusieurs autorisations =  
 Utilisation du poutour de l'Eglise, de l'Eglise afin d'organiser un addoucement, le stade de foot, le tour de la salle municipale et le pré communal pour parking.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe, les autorisations seront délivrées le moment venu.

Travaux Ecole

Reste à réaliser = la rehausse du muret les anti pince doigts et les arbres à planter.

Rapport SIAEP 2010

Monsieur le Maire donne lecture du rapport 2010 du SIAEP.

Le Conseil Municipal après avoir oui cet exposé entérine le rapport 2010 du SIAEP de Laurens à l'unanimité des membres présents.

d'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h15 =

*(Handwritten signatures and scribbles)*